

Organisation de la proximité dans les métropoles françaises

ETAT DES LIEUX ET MISE EN PERSPECTIVE

Etude en cours

❖ Une problématique commune

- face au développement des métropoles : organiser la proximité
- face à la contrainte financière : à quel coût ?
- face aux évolutions (institutionnelles, technologique, sociétales ...) : avec quel modèle pérenne ?

❖ Etude France Urbaine

- Etat des lieux par métropole
- Prospective : entretiens avec les DGS des métropoles
- Partage des analyses au sein d'un groupe de travail de 5 métropoles
- Accompagnement : Deron consultants
- Publication : été 2017

Traditionnellement : une présence incontournable mais discrète au territoire

- ❖ La présence territoriale des services métropolitains est ancienne
 - Du fait des compétences concernées (voirie, assainissement)
- ❖ Cette présence est plus ou moins visible car
 - les communes demeurent le guichet de référence pour les usagers
 - les Maires restaient maîtres
 - les compétences traditionnelles des Communautés urbaines ne drainaient pas de flux d'usagers
- ❖ Avec le temps, les habitants ont pris conscience de la proximité intercommunale (ex : travaux sur voirie)



Un équilibre en cours de modification sous l'influence de 3 facteurs

❖ Evolutions sociétales :
un fait métropolitain conforté



❖ Besoin de repenser les implantations
des années 80
❖ Besoin de contact direct avec l'utilisateur

❖ Renforcement des compétences :
Une chaîne plus cohérente
des champs d'interventions



❖ Besoin de plus de transversalité, de
fluidité et de réactivité

❖ Changement du mode de scrutin :
L'élection au suffrage universel
direct



❖ Besoin d'anticiper le poids croissant de
la métropole dans la vie de la cité



Nouvelles présences territoriales

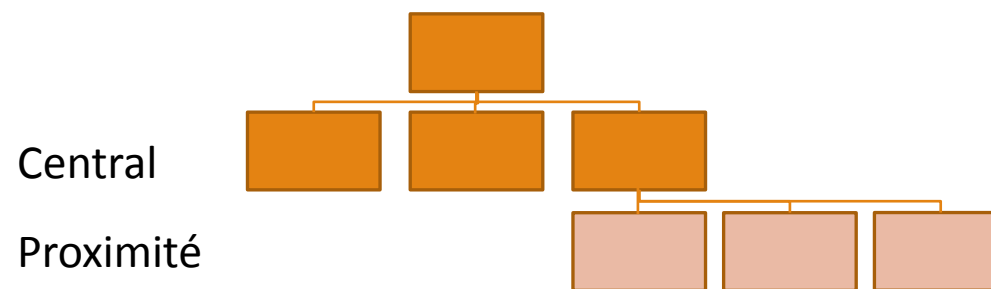
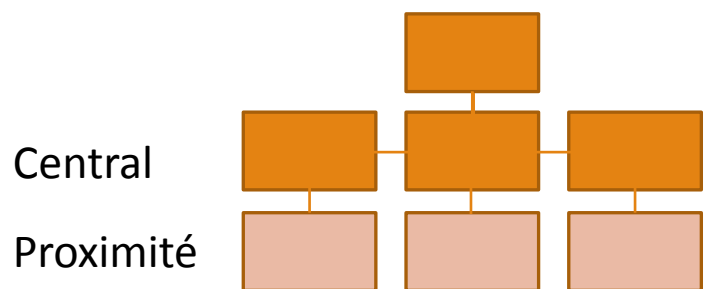
Des mutations rapides



Vers des organisations pragmatiques
et agiles

- ❖ schémas d'organisation-chartes
- ❖ organisation à la carte
- ❖ expérimentations

Coordination renforcée en proximité



- ❖ Lien hiérarchique des services territorialisés avec les directions centrale, thématique par thématique (ex : Lyon)
- ❖ Possibilité d'ajout d'une coordination territoriale (ex : Lille)

- ❖ Directions territoriales « multi-compétences », coordination au territoire par un Directeur territorial (ex: Bordeaux)
- ❖ Système matriciel : lien fonctionnel des services territorialisés avec les directions centrale (ex : Rouen)



Nouvelles formes de dialogue citoyen

- ❖ Une gouvernance permettant un dialogue régulier avec les Maires (ex : Rouen)
- ❖ Des contacts citoyens directs et en proximité (habitants, associations, entreprises...) via les techniques de communication (calendrier, réunions de concertations...)
- ❖ Besoin d'évaluer la satisfaction des usagers tout au long de la chaîne